AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-69 923136

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 104 du mois de Mai 1969 — 2 Mai 1969

/ Information /

ARBRES FRUITIERS

HOPLOCAMPES DES PRUNES

Les attaques de ces parasites sont fréquentes dans nos régions, notamment sur mirabelliers.

Les insectes parfaits sont de petites guêpes noires (Hoplocampa minuta) ou brun-jaune (Hoplocampa flava) qui volent dans les vergers à l'époque de la floraison des pruniers.

Les femelles pondent dans les fleurs en plein épanouissement. Après une période d'incubation de 10 à 14 jours, les jeunes larves éclosent et pénètrent aussitôt dans les tout jeunes fruits dont elles dévorent l'intérieur.

Dans les vergers sujets aux attaques de ces insectes, exécuter un traitement en fin de floraison, avec une spécialité à base de l'un des produits suivants :

Parathion : 20 g - H.C.H. : 100 g - Lindane : 12 g - Carbaryl : 75 g - Azinphos : 50 g - Malathion : 75 g - Diazinon : 25 g - (dose exprimée en matière active/hectolitre).

Avoir soin d'apporter une quantité de bouillie suffisante pour bien mouiller les inflorescences.

Prendre toutes précautions utiles concernant les risques d'intoxication des abeilles.

HOPLOCAMPE DES POIRES

Les dégâts causés par l'Hoplocampe des poires sont très voisins de ceux occasionnés par les Hoplocampes des prunes. Dans les vergers où l'on craint les attaques de ce parasite, effectuer un traitement au stade "chute des pétales" avec l'un des produits recommandés pour les Hoplocampes des prunes.

MONILIA

La période fraîche et fortement humide que nous traversons est très favorable au développement de ce champignon.

Les griottiers et cerisiers étant très sensibles aux attaques de Moniliose, nous conseillons de renouveler la protection fongicide de ces espèces fruitières dès la chute des pétales avec un organique de synthèse :

Thirame, Phaltane, Mancozèbe, Carbatène (utiliser les doses recommandées pour les Tavelures).

25

.../...

ARBUSTES A PETITS FRUITS

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER (Dessèchement des rameaux)

Un nouveau traitement devra être exécuté dès que possible sur l'ensemble des plantations de framboisiers.

Utiliser le Mancozèbe à 160 g de M.A./hl ou le Thirame à 200 g de M.A./hl.

CULTURES LEGUMIERES

- FRAISIERS -

POURRITURE GRISE (Botrytis)

L'activité de ce champignon est à redouter au cours des printemps humides. Nous conseillons d'effectuer une pulvérisation sur ces cultures au début de la floraison avec l'un des produits suivants :

- Thirame	: 320 g de matière active à l'hectolitre.			
- Captane	: 200 g	"	"	"
- Phaltane	: 200 g	"	"	"
- Dichlofluanide	: 100 g	"	"	"

Renouveler ce traitement à 50 % de la floraison et à la fin de celle-ci, mais au plus tard lorsque les tout premiers fruits commencent à rougir.

TARSONEMES DU FRAISIER

L'apparition tardive de Tarsonèmes observée l'an dernier en arrière-saison, risque d'être la cause d'une attaque sévère de cet acarien dès le relèvement des températures.

Un traitement acaricide spécifique devra être appliqué juste avant floraison dans les parcelles habituellement contaminées. Utiliser :

- Endosulfan	: 60 g de matière active à l'hectolitre.			
- Dicofol	: 75 g	"	"	"
- Diazinon	: 60 g	"	"	"

- CHOUX -

MOUCHE DU CHOU

La lutte contre la Mouche du chou doit être envisagée dès à présent. Elle mettra en oeuvre l'une des techniques suivantes :

Par trempage des plants : dans une solution de Parathion à la dose de 30 g de M.A./hl.

Par épandage de granulés : au pied des plants à raison de 1 g de produit commercial par pied, d'un produit à base de Trichloronate, de Chlorfenvinphos, de Dichlofention, ou de Diazinon.

En arrosage des pieds à la plantation avec une bouillie à base de :

- Carbophénothion, Chlorfenvinphos, Diéthion, Parathion à 30 g de matière active/hectolitre.
- Diazinon à 40 g de matière active/hectolitre.
- Bromophos à 50 g " "

En poudrage : avec une spécilité à base de D.D.T. ou de Lindane.

.../...

POIREAUX - OIGNONS

DESHERBAGE CHIMIQUE DES SEMIS

Bien que le désherbage chimique des oignons reste délicat, les essais effectués l'an dernier permettent de conseiller l'une des techniques suivantes :

Immédiatement après le semis : avec le Propachlore à 4,5 kg de M.A./ha. Ce traitement devra être exécuté au plus tard 5 jours après le semis, les graines d'adventices ne devant pas être en cours de germination.

Avant la levée des poireaux ou des oignons et après la levée des mauvaises herbes par l'emploi du Diquat à la dose de 0,800 kg à 1,200 kg de M.A./ha ou de Dimexano à 8 kg de M.A./ha.

Pour favoriser une levée maximum des mauvaises herbes, il est recommandé de semer un peu plus profondément.

Après la levée des cultures et après la levée des mauvaises herbes lorsque les cultures sont au stade "crochet" avec le Chlorprophame à 3 kg de M.A./ha, ou au stade "crochet relevé" avec le E.X.K. à la dose de 11 kg de M.A./ha.

Il est souvent intéressant d'associer deux méthodes. En effet, d'après les essais effectués dans nos régions, le traitement au Diquat devrait être complété par une application au Chlorprophame au stade "crochet" des cultures.

Avant utilisation de ces produits, suivre les recommandations données par les fabricants.

- HARICOTS -

MOUCHE DES SEMIS DU HARICOT

Cette Mouche s'est montrée très active l'an dernier dans la région de COLMAR et a causé de gros dégâts.

La lutte contre la Mouche des semis du haricot est possible par :

Le traitement des semences

Ce traitement n'a qu'une efficacité limitée si les larves sont trop nombreuses et la levée trop longue :

		dose kilo de semence
- Diéthion	:	1 g /5 kg
- Trichloronate	:	0 g 75
- Chlorfenvinphos	:	0 g 75
- Carbophénothion	:	1 g 25

Le traitement du sol après le semis (granulés) avec très léger enfouissement (méthode encore expérimentale donnée sous réserves).

		M.A. par mètre linéaire (1 m x 20 cm)
- Diazinon	:	0 g 160
- Trichloronate	:	0 g 050
- Dichlofenthion	:	0 g 120
- Chlorfenvinphos	:	0 g 120

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

26